

Faute de convaincre, le gouvernement choisit la contrainte et le passage en force !



Samedi, à la suite d'un conseil des ministres annoncé comme dédié aux mesures de prévention contre le coronavirus, on apprenait que le Président de la République et le 1^{er} ministre choisissaient d'utiliser l'article 49-3 de la constitution dans le but de couper court aux débats contradictoires à l'assemblée nationale concernant le projet de réforme sur les retraites. En intersyndicale, la CGT appelle à faire de la journée du mardi 3 mars, une grande journée de grève et de mobilisations contre ce déni de démocratie.

L'intersyndicale de Côte d'Or qui s'est réunie à 12h00 appelle au rassemblement et à la manifestation :

le 3 mars à 16h30, 19 avenue du drapeau devant la permanence de Didier martin avec une manifestation jusqu'à la Préfecture.